L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 15 JUILLET 1893.

PETITES ANNONCES

AVIS.—Le soussigné prévient le public que sa femme ayant quitté le domicile conjugal, il ne sera pas responsable des dettes qu'elle pourrait contracter.—BERTRAND RIBES.
15 juil—3t

CESSEZ de payer loyer.—Pour renseignements s'adresser à la Union Homestead Association. 3 1|2 rue Carondelet. Bureau ouvert tous les samedis soirs jusqu'à 9 heures.
20 juin—1 m

2 ou 3 shellings par jour à gagner en faisant un travail manuel de 3 heures chez soi. Ecrire Joly, 17 Quai Bourbon, Paris, France.
14mai—10t—Dim.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Arthur Petivan vs. James Robinson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No 24,231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux écuries de P. J. McMahon, No 321 rue Dryades, entre Clio et Calliope, le MARDI, 25 juillet 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval et un pony.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
Constable.
1 4juil—14 18 25

Louis Dumser vs Louis ou Levi Brown.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 24,303.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 18 juillet 1893, à midi de la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
7 juil—7 12 18

Chs. A. Schott vs David Manufacturing Co., Limited.

Southern Vinegar Co., vs la même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos 17,859 et 18,005—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux aux Nos 13 et 15 de la rue St-Louis entre Chartres et Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 17ème jour de juillet 1893, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu du local Nos 13 et 15 rue St-Louis connu comme le "David Manufacturing Co., limité," comp enant une machine à vapeur, bouilloire, etc., un lot de cornichons assortis, un lot de gelées assorties, un lot de moutarde assortie, et une presse à fruits, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions.—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
5 juil—5 12 17

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 39,567—Division A—Dans l'affaire de John H. Wilson demandant la monition.

A toutes les personnes qu'intéressent les présentes, Avis—

Attendu que John H. Wilson a, le 14me jour du mois d'avril 1893, acquis à une vente publique faite par William Nelson, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée: Wm R. Rutland, exécuteur testamentaire, contre Mme Emma L. Thomas, No 22,640 du dossier de la dite Première Cour de Cité, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Génois, Télémaque Canal et Gasquet mesurant trois-cent-dix-neuf pieds, sept pouces une ligne (319' 7" 1''') de façade rue Génois, sur cent trente huit pieds, huit pouces (138' 8") de profondeur de fa çade sur chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux incombant à F. A. Behan, en raison d'un transfert de ladite propriété audit J. A. Behan, enregistré au bureau des transferts livre 109, page 276.

Ladite propriété fut vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont sus-mentionnés, vente à laquelle John H. Wilson en devint l'acquéreur au prix et pour la somme de mil vingt cinq dollars, ($1,025 00).

Et attendu que John H. Wilson s'est adressé à cette Cour pour une Monition en annonce conformément aux Sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'acte No 96 approuvé le 6 mars 1870, connu communément comme "Acte pour la révision des Statuts d'un caractère général."

Que l'on cache en conséquence que toutes les personnes ci-intéressées pouvant faire valoir un droit ou un titre ou une réclamation quelconque relativement à la propriété ci dessus décrite, par suite d'une informalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente ci-dessus a été faite, ou par suite d'une irrégularité ou d'une illégalité dans les estimations et les annonces ou de l'époque et du mode de la vente, ou par suite de toute autre défectuosité existant dans le titre sont prévenues, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, d'alléguer, dans les trente jours qui suivront celui où la présente monition a paru pour la première fois dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ne serait pas confirmée et homologuée.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. siégeant en remplacement de Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en ce moment par congé.
Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—11 18 25—août—1 8 15

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Magioni.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,587—Division B—Attendu que Philip Power a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Joseph Magioni, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
11 juil—11 15 20

Succession de John H. Biehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,530—Division B—Attendu qu'Antonia Eliza Assenheimer, veuve en premières noces de Charles Smith, en secondes noces de John H. Biehm, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Biehm, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
6 juil—6 9 15

Succession de Mme Louisa Despaux, femme de Pascal Lestelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,551—Division B.—Attendu que Mme Joséphine Despaux, femme de William T. McGee, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Louisa Despaux, femme de Pascal Lestelle, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
6 juil—6 9 15

Succession de James S. Cavagna.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,248—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Peter M. Brier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
11 juil—11 15 20.

Succession de Frank W. Raisey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,759, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John S. Raisey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
13 juil—13 18 22

Succession de Bernard Senat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,723.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jules Domecq et Marcel Majeau, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
6 juil—6 9 15

Succession de Charles Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,230—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Duplantier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
7 juil—7 12 18

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES......73

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 14 juillet 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$6,481,888 00	$791,008 00
Même temps la semaine dernière	6,698,721 00	728,874 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 4,939,700 00
Autres items, comptant	117,400 00
Change à vue sur N. Y.	1,449,800 00
Change étranger	44,800 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	481,700 00
Prêts et escomptes	20,358,500 00
Autre actif comptant	4,426,600 00
Total	$31,818,200 00

PASSIF :

Circulation	806,600 00
Dépôts	19,989,200 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	1,285,800 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	1,462,300 00
Autre passif comptant	179,900 00
Total	$23,723 800 00

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	492,400	
Prêts		74,600
Dépôts		185,700
Dû aux banques et banquiers		116,200
Change		115,400

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE.—Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 79, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain 73@75 par oz; dollars mexicains, 55@57; sols péruviens, 52@54; pesos chiliens, 52@54; argent anglais, par £, $4 80@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18¾@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est assez bonne et le montant considérable, et les taux sont un peu plus faciles.

Papier exceptionnel	7@8
do A1	7@8
Prêts sur garanties collatérales	7@—
Time do do	7@8
Papier hypothécaire	7@8

New-York—Taux de l'argent 5
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½ 0|0; consols 99 3|16 ex int. pour l'argent, — ex int. pour l'accompte; U. S. 4's —.
Paris—Rentes—Jour férié.
Argent en lingots (par once fin) — Londres 33⅞; New York 74; Nouvelle-Orléans 73⅞.

CHANGE.

REICHSMARKS—93 9|16
Le STERLING est stable.
Commercial (60 jours) .... 479 @480
Traites de banques (60 jours)....482½
Les FRANCS sont stables.
Francs de commerce (60 jours)....5.25⅝
Traites de banques (60 jours).....5.20
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce $1.50 d'escompte.
Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
Pas de ventes.
Appel de 2 P. M.
10 actions N O Brewing As............ 74¾
$2,000 New Consols................... 91⅝

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. StockExchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	16	16⅝
Canal & Banking Co.	100	....	164
Citizens'	100	85	89
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	18	21
Germania National	100	....	210
Germania Savings	100	285	325
Hibernia National	100	....	212
Louisiana National	100	....	170
Metropolitan	100	....	174
Mutual National	100	....	101
N. O. National	100	710	....
People's	50	97	100
State National	100	....	150
Traders'	100	....	....
Union National	100	122	128
Whitney National	100	340	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	46	....
Firemen's	50	10	13
Germania Ins. Co.	100	....	....
Hibernia Ins.	100	70	77½
Home Ins.	100	....	....
Lafayette	50	73	82
Merchants' Ins. Co.	100	80	....
Mechanics' and Traders	100	98	102
New Orleans Ins. Ass.	30	18	....
Sun Mutual Ins.	100	114	....
Southern Ins. Co.	100	80	....
Teutonia	100	120	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	123½	....
Crescent City	100	99	102
Canal and Claiborne	40	40	44
New Orleans City	100	130	....
Orleans	50	61	64
St-Charles Street	50	72	....
Privilege on Carrollton RR.	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	41	45
Imp. Bonded Warehouse	100	40	....
Jefferson City Gas Light Co.	100	76	85
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co.	50	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	98	....
M. L. & B. As.	....	29	33
N. O. Gas Light Co.	100	108⅞	....
N. O. Waterworks Co.	100	106	112
N. O. Brewing Ass.	100	73⅞	74¾
Jackson Brewing Co.	100	....	....
N. O. Cold Storage Co.	100	98	110
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co.	60	22½	30
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard F'less En.Co.of Chicago	10	1	2
Jockey Club	100	122	....
Comb. T. Stand.	....	....	....
Edison Elec. Co.	....	....	....
Takemina Ferment Co.	....	....	....
Rosetta Gravel	100	101	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co.	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co.	....	....	....
Louisiana Furniture Co.	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR.	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb.	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0|0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	91½	91⅝	
Constitutional Bds.	94	....	
Levee &c.			
Atchafalaya Levee Bds.	87½	....	
Bossier Lev. Bds.	80	85	
Caddo Levee Bonds	80	85	
5th District Levee Bds.	79	83	
Lafourche Lev. Bds.	91	....	
Lake Borgne Lev. Bds.	84	....	
Pontchartrain L. B. 10 yrs.	84	89	
Pontchartrain L. B. 15 yrs.	84½	89	
Pontchartrain L. B. 20 yrs.	85	89	
Red River Atch. & B. B. Bds.	86	....	
Tensas Basin Bonds	....	....	
Bons de ville.			
Premiums	163¾	164½	
Premium drawn number	210	....	
Privilege on Premiums	....	....	
City 4's	98½	99	
Extended Consol	100	....	
Extended Crossman	100⅛	100¾	
Extended 6's	100	100¾	
City 7's, old	102	....	
City 7's, new	101¾	....	
City 7's, gold	....	....	
Bons divers.			
United States 4's	....	....	
Cotton Exchange Stock	....	....	
Board of Trade Stock	....	....	
Produce Exchange Stock	....	....	
Mech., Dealers and Lumb.	....	....	
Sugar Exchange	....	....	
Canal and Claib. St. R. R. mort.	101	....	
O. St. L. & N. O. R. R. Co.	....	....	
Jackson Brewery 1st Mort. Bds.	105	....	
Jackson Brewery 2d Mort. Bds.	95	....	
Morgan's L. and T. R. R. 7's	124¾	125¾	
Morgan's L. and T. R. R. 6's	113	116	
Tex. & Pac.RR. 1st gold mort.	....	....	
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.	....	....	
St-Charles Hotel Co. mort.	....	....	
Crescent City RR. 1st	100	....	
Crescent City RR. new	101	....	
N. O. City Railroad Co. mort.	115	120½	
St-Charles St.RR.Co.mort.	....	....	
Carrollton RR. Co. mort.	....	....	
Carrollton 2nds 12 yrs.	....	113	
Carrollton 13 yrs.	....	113½	
Carrollton 14 yrs.	....	114	
N. O. Waterworks Co. 1st mort.	....	....	
N. O. Brewing Ass'n bonds	100½	101¾	
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.	....	....	
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.	....	....	
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.	....	....	
La. Elect. Light Co. 1st mort.	....	....	
La. Elect. Light Co. 2d mort.	....	....	
Cherokee mort. Bonds	....	....	
Elyton Land Company bonds	....	85	
Edison Bonds	105	....	
Levee S. Cotton Press mort.	....	....	
Cotton Exchange 1st mort.	....	....	
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	....	
State Warrants, ordinary, 1885	....	....	
State Warrants, ordinary, 1886	....	....	
Police certificates	....	....	
School certificates	....	....	
City scrip, old	....	....	
City scrip, new	....	....	
Jan. int. cert. on State consols	....	....	
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	
Unpaid State coupons No 12	....	....	
Unpaid State coup. prior to No 12	....	....	
State school warrants	....	....	
Preferred Mexican	....	....	

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 750 balles et 100 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅝c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	5 15|16	nom	5 15|16	nom
Ordinary	6 7|16	"	6 7|16	"
Good Ordinary	6 15|16	"	6 15|16	"
Low Middling	7¼		7¼	
Middling	7⅝		7⅝	
Good Middling	8		8	
Middling Fair	8⅜		8⅜	
Fair	9½	nom	9½	nom

FUTURS

Stables.
Janvier 8,11 à 8,12; février 8,19 à 8,20; mars 8,27 à 8,28; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet 7,80 à Bid; août 7,56 à 7,57; septembre 7,65 à 7,66; octobre 7,78 à 7,79; novembre 7,87 à 7,88; décembre 7,96 à 7,97.
Les ventes comprennent 12,200 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7⅝; à Mobile 7 7|16; à Savannah 7⅝; à Charleston 7⅝; à Wilmington à 7⅝; à Norfolk 7 11|16; à Baltimore 8 1|16; à Boston 8 1|16; à Philadelphie 8⅛; à Memphis 7⅞; à Augusta 7⅞.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Facile.

Cotes: Middling Gulf 8 5|16

FUTURS.

Bien stables.
Janvier 8.40 à 8.41; février 8.48 à 8.50; mars 8.56 à 8.58; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet 7.88 à 7.90; août 7.93 à 7.94; septembre 8.03 à 8.04; octobre 8.13 à 8.14; novembre 8.22 à 8.23; décembre 8.31 à 8.32.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,574.156 balles; même temps l'année dernière, 2,472,645 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,993.336 balles; même temps l'année dernière, 7,053,656 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,275,638 balles; même temps l'année dernière, 1,474,996 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,258,072 balles: même temps l'année dernière, 5,757,505 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 90,807 balles; même temps l'année dernière, 102,366 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 336,771 balles; même temps, l'année dernière, 489,893 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes—4⅛ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Jour férié.
Cotes—— fr. pour l'Ordinaire (sur place), — fr. pour le Très Ordinaire (sur place), — fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	3¾@ 3⅞
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	4 5|16@4⅜
Prime yellow	4 5|16@4⅜
Off yellow	—@—
Seconds	3 1|16@4 3|16
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Calme.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	7 @—
Common	5½@ 6
Inferior	5½@ 6

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Assez bonne demande.

Head	2¾@4¼
Good	2½@2⅝
Fair	2½@2⅝
Ordinary	2 @2⅛
Common	1⅝@1⅞
No 2	1⅜@1⅝

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut: $1 00 à 2 00.
RIZ POLI—$14 00 à 15 00.
SON—$12 00 à 13 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.
Patents $3 65 à 3 70; extra fancy $3 35 à 3 40; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$2 20 à 2 22½.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade :
CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 50 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 54 pour le blanc, — à 51 pour le mêlé et 51 à 52 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 38 à 39; No 1 — à 46; Red Rust Proof Oats — à —.
SON—75 à 80c.
FOIN—Prime $17 50 à 18 00; Choice $—— à 21 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$19 00 à 19 50.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 10⅛ à 10¼; short rib sides 10⅛ à 10¼; long clear sides 10⅛ à 10¼; short clear sides 9¾ à 9⅞.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 11 à 11⅛; long clear sides 11 à 11⅛; short clear sides — à 11¼.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 7⅝ à 7¾; prime steam 10⅛ à —.
JAMBON—13¼ à 13¾.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ⅜c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO — Prime 20; good 19¾; fair 19¼; ordinary 17; common 15½c. la livre.
CAFE MEXICAIN—Prime 20; good 19¾; fair 19; low fair 18¼.
BEURRE—Western Creamery — Extra 22 à 23c.; extra firsts 20 à 21c.; firsts 19 à 20c.; Western Dairy — Extra 18 à 19; extra firsts 17 à —; firsts 16 à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams 12¼; twins, full cream, 10¼ à —; Young America's, full cream, 10¾ à —; singles 10¼ à —. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $12 00 per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $22 00 à 22 50 per short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 45 à 46c.; refined jobbing 52c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 5¾c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4½c. Western —2¼-pound 5¾c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4½c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow, 45 livres, 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, nominales par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3¼ à 3½c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. Pêches 50c à $1 00 par boîte de 1|3 de boisseau. Raisins 50 cts par boîte de 8 livres. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte, $4 00 à 5 00. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 6 à 8½c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
NOUVELLES PATATES—$2 00 à 2 50.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $2 50 à 2 75.
YAMS—$3 00 à 3 25.
SQUASH—50 à 75c. le baril.
OIGNONS—$3 00 à 3 50.
AIL—Italien 25 à 30c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUX—Home Grown $3 25 à 3 50 per crate.
CHOUCROUTE—De la Louisiane $12 00 à —.
HARICOTS—Choice Northern med. 3¾ à 4c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5½; pois verts 3½.
COW PEAS—Par boisseau Clay $1 00 à —; Mixed 80 à 85c.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'oeufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 4 75 la douzaine; poulets $1 50 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $3 00 à 4 00; dindes nominales.
Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $1 00 à 2 50; canards $2 50 à 3 00; oies nominales; dindes $3 00 à 3 25.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 10½ à 11; ceux de la Louisiane 11½ à 12.
SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 20c. la livre.
LAINE—Burry 9 à 12c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 12 à 12½c.; clear lake 14c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 3½c.; peaux de veau 35c. pièce; grub sélection 2c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 5½; dry salted 4c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $6 00; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1 à 1½c.; noire 2⅜ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B D E $1 00; F $1 05; G $1 10; H $1 25; I $1 50; K $2 25; M $3 00; N $3 65; W G $3 85; W W $4 15. Essence de térébenthine 25 Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre — barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.

ALABAMA—Par baril Coronà 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	2....@	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	9 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon		
Ouest	....@	1 30
Bourbon	1 16@	1 18
Seigle	1 40@	3 00
Ecosse, importé	1 50@	3 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	3 00
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphia, par gallon	....@	8 50
Hollande, par gallon	1 15@	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	3 60@	3 75
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	9 50@	10 00
Holland, par caisse	3 55@	3 75
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	8 50@	9 00
Importé Médoc, la caisse	2 75@	3 50
St-Julien, la caisse	....@	6 00
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	6 50
Château Dillon, la caisse	....@	7 00
Château Duplessy, la caisse	....@	7 50
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	10 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	24 00
California Claret, le gallon	....@	28 00
California Zinfandel, le gallon	35@	75
Importé, ordinaire, la barrique	45@	1 00
Clarets de famille, la barrique	57 50@	60 00
Richebou, la barrique	65 00@	80 00
Blanquefort, la barrique	....@	95 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	105 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	....@	125 00
Château de Portela, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Santernes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Sudeuveaut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Reusseo, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Versenay		
Extra Dry	....@	27 50
Delbeck & Co.'s extra dry arte	....@	31 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	29 50
D. B. Poi & Co.'s, quarts	....@	28 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	25 00
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts.	....@	32 50
Bouche, extra Sec, quarts	....@	29 00
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery Sec	....@	30 50
Veuve Clicquot	....@	33 00
Louis Roederer, quarts	....@	32 75
Pints $2 de plus par caisse.	....@	31 00
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—		
Timber No 1, 10c per linear foo.	10@	15
Scantling No 1	12 00@	....
No 2	10 00@	....
1x12 boards clear	14 00@	....
1x12 log through	12 00@	....
1x12 merchantable	10 00@	....
1x12	8 00@	....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@	....
Ceiling, stock, 1in	7 00@	....
Yellow pine, dressed—		
Flooring, 1¼x3¾, clear	25 00@	....
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@	....
Weather boards, No 1	13 00@	14 00
Ceiling, clear face	15 00@	16 00
Cypress—		
Rough boards, choice and prime	20 00@	22 50
Merchantable	15 00@	16 00
Box	10 00@	12 00
Mahogany timber per ton	50 00@	65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@	75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché		
Oak lumber, per 1000	27 50@	30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	1 50@	2 50
Laths, per 1000	1 75@	2 50
Alabama lime	90@	1 00
Cement, domestic	1 50@	1 75
Cement, imported	2 40@	3 00
Slate	5 00@	8 00
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@	10 00
Brick, paving	11 00@	12 00
Brick, ordinary	7 50@	8 00
Sand	20@	35
Shells, small		
Plaster, calcined	1 85@	....
Fire brick, American, per 1000	25 00@	....
Fire brick, English, per 1000	27 50@	....
Shells, large	1 25@	1 50
Fire clay, per barrel	1 65@	1 75
Lake fire clay	50@	....
Sewer pipe, per foot	15@	20
Chimney flue linings, per foot	15@	20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par dous.	$6 75@	7 00
Crescent, par dous	5 75@	6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@	5 50
Scott's bellows, 28 to 42 inch, chacun	5 50@	18 00
Trace chains, la paire	25@	70
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5½@	7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par dous	2 25@	5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par dous	2 50@	6 00
Lyndon B.C.No 4-0@3, par dous	3 65@	6 00
Baldwin set 4-0 1, par dous	3 00@	4 00
West La Dow cultivator, W-lay by disco, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.		8 25
Brent La Dow cultivator, chacun		1 25
Universal cultivator, chacun		40 00
Columbia cultivator, chacun		24 00
Brown riding cultivator, chacun		30 00
Brown walking cultivator, chacun		25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3.	17 50@	25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@	15 00
Pennington side harrows, chacun		5 30
A. B. & Co. side harrows, chacun		2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.		3 75
Deere's stalk cutter, No 1		30 00
Deere's stalk cutter, No 2		27 25
La Dow disc harrows		28 00
Deere disc harrows, No 1		30 00
Deere disc harrows, No 4		39 00
Hollow ware, skillets and lids		....
Anvils	10@	11
Bar iron, basis, per cwt		1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg		1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg		2 00
I cut keen plows, pony x pts., list $5 75, less 35 per cent		
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent		
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent		
cut keen plows, C-O x pts., list $10 40, less 35 per cent		
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent		
John Deere Plows—		
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun		2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun		3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun		4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun		8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony, x pts, chacun		1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, per cent from list		30
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list		
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list		
Creole series, steel beams, 25 per cent from list		
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@	....
Roller, for same, net	1 00@	....
Georgia stocks, single		75
Georgia stocks double		1 75
Farmers' pet double stocks		1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base		8¼
Rope, manila, ½-inch and over, base		9¼
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base		12
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@	3 00
Drop shot, tower, per bag		1 50
Buck shot, per bag		1 75
Dupont powder, small lots		5 00
Cane knives, par dous		4 75
Wheel barrows, par dous	12 50@	21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@	6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@	....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@	....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list		
Garland stoves, less 50 per cent off list		
Pennant stoves, less 50 per cent off list		
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list		

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross	3 @	3½
Common to fair	2½@	3
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2½@	3
Vaches communes et vieilles, par tête	$9 00	@12 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00	@ 9 00
2me qualité	5 00	@ 7 00
Veaux de choix	5 00	@ 7 00
Communs	3 00	@ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6½@	7
Fair Ouachita	4 @	5
Moutons—Choice, par tête	2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	@40 00
2me qualité par tête	20 00	@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@120
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

AVIS AUX CREANCIERS

Haynes & Rogers vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22 908 — Division A.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James T. Hayden, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 juil—11 15 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,419.—Maurice G. Hughes vs Myra C. Hughes, femme de James N. Murdock et als.—Attendu que Mme Anna Bond Ferguson, femme de Thomas Ferguson, un résident du comté de Harrison, Etat du Mississipi, la tutrice dûment nommée et qualifiée de ses enfants mineurs John Mark et Emeline Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Fluker Esq., de cette ville, son agent spécial reconnu, et avocat de facto, a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, tous et toutes sommes d'argent ou autre propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRÉTÉ,
Député Greffier.
Nouvelle Orléans, 12 juil et 1893.
14 juil—5 f en 30 j

George F. Holden, etc., vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,629—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George F. Holden, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
7juil—7 11 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,455—W. M. Lonsdale vs ses Créanciers. —Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire William M. Lonsdale soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, à son Bureau No 49 rue du Camp, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1893.
[Signé] F. A. MONROE,
Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
27 juin—3f au 26 juillet.

Walter Scott vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,441—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Walter Scott, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
6 juil—6 9 15

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,405—Division C—Samuel Meyers vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Samuel Meyers soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm Ardill, Esq., notaire public en cette ville, en son bureau, 198 rue de la Commune, commençant MARDI, 25 juillet, 1893, à 11 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues et que F. N. Butler, Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.
20 juin—3f au 25 juil

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

No 12,205.—John P. Ritchie vs Célestin J. Bernard et Francis X. Bernard.

DANS LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS Unis pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, à la porte de la Cour Civile de District, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le JEUDI troisième jour d'août 1893, à midi, pour du comptant avec le bénéfice d'une estimation la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Aline et Delachaise, désignés par les numéros cinquante et soixante un plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 19 avril 1890, annexé à un acte déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire, du 18 juin 1890, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan chacun trente deux pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur la largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

2° Six certains lots de terre situés dans le même District que la propriété ci-dessus décrite, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Annonciation et Aline, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6; les dits 6 lots mesurent conformément au dit plan annexé à un acte de vente de R. Pochelu à Jacob Zemmer, passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 6 novembre 1884, comme suit:

Le lot No 1 mesure 44 pieds 1 pouce et 7 lignes, sur une ligne parallèle s'étendant rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, 156 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Delachaise, le divisant du lot No 81, et 143 pieds 9 pouces et 6 lignes sur le côté opposé le plus près de la rue Aline, qui le divise du lot No 2.

Le lot No 2 touche au lot No 1, et mesure 32 pieds 7 pouces sur une ligne s'étendant parallèle à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, 143 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 1, et 136 pieds 8 pouces en profondeur sur la ligne qui le divise du lot adjacent. No 3; le lot No 3 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Aline, 31 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, par 156 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, et 153 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Annonciation, et est contigu aux dits terrains Nos 1 et 2, et les terrains adjacents 3, 4 et 5 à l'arrière.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds, 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 136 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain adjacent. Le terrain No 2, mesure 129 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 4. Le terrain No 4 mesure 32 pieds 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 129 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 3; 122 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 5; et le terrain No 5 formant coin des rues Tchoupitoulas et Aline, et mesure 32 pieds 7 lignes sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de profondeur à l'arrière; 122 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du dit terrain No 4, et 115 pieds 3 pouces de profondeur et de façade rue Aline.

Les six terrains ci dessus décrits furent acquis par ledit C. J. et F. X. Bernard, comme suit:

Les terrains 1, 2 et 6, acquis de Raymond Pochelu le 31me jour du mois d'août 1885, par acte pardevant J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 121, folio 752. Les terrains 3, 4 et 5, acquis dudit Raymond Pochelu, le 20me jour d'octobre 1885, par acte pas é pardevant ledit J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 123, folio 554.

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. B. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1893.
juil—2 9 16 23—3 août

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: La Lambour & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als vs. Home Brewing Company. No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Auguste Habernicht et Henry Bentz soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, élus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 6 juillet 1893; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Meyer et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et pris le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels leurs soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A., maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.
ONOFRÉ TRIAY,
Député Greffier.
9 juil—9 21—août 7

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 36,595.—Julian Rivas et al vs le mineur Ramon Bartlett et als—Attendu que Mme Micaela Paraga, veuve de Julian Rivas, un résident de la ville de la Havane, Ile de Cuba, dûment qualifiée tutrice des mineurs Caridad Rivas, America Ampora Diaz et Ramon Bartlett, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux cela concerne de faire valoir dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée.
Nouvelle Orléans, 5 juillet 1893.
Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRÉTÉ,
Député Greffier.
6 juil—3f en 30 j

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICH

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Belle Résidence en Bois, Nouvellement Bâtie, Recouverte en Ardoises,

No 102 rue Claiborne, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Succession de Mary Wilhelmina Faehnle femme décédée de C. Clements.

No 39,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 2 août, 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 juin 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

La belle résidence en bois nouvellement bâtie et recouverte en ardoises, No 102 rue Claiborne, entre St-Louis et Toulouse, ayant 6 chambres, corridors avec cellier, hangar, citerne et c. ur sur le côté, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, St-Louis et Toulouse, désigné par la lettre A. sur une esquisse dressée par L. H. Pilié, daté le 5 août 1884, mesurant 40 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 51 pieds, 4 pouces, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; la dite portion de terre est composée de deux lots de terre désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, le 15 février 1860, et déposé au bureau de E. A. Bienvenu, ex-notaire, comme plan No 48 et mesurant chacun 20 pieds 4 pouces de face à la rue Claiborne sur 51 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Beau à l'intérieur, bien bâtie et accessible au centre des affaires, des amusements, etc.

Conditions.—Comptant; et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera le dépôt usuel de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 juin—27 28—juil 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

La charmante résidence simple, en bois,

—ET—

Trois jolis Lots de Terre,

coin des rues Laurel et Léontine.

Succession de Patrick Noonan.

No 39,267—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 19 juin 1893, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée—

Le cottage désirable simple en bois, à l'encoignure des rues Laurel et Léontine, ayant trois chambres, hangar, citerne, écurie, etc.

La propriété est décrite comme suit à savoir: Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Léontine, Constance et Valmont, désignés par les N s 1, 2 et 3 sur une esquisse faite par L. H. Pilié, sous-voyer de la ville, le 24 décembre 1884 et annexée à un acte pardevant James Fahey, notaire public, passé le 15 avril 1885, d'après laquelle les dits lots mesurent comme suit à savoir:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Laurel et Léontine et a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de large dans le fond, sur 131 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur et face à la rue Léontine, et 124 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2. Le lot No 2 mesure 31 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de large dans le fond sur 124 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1, et 118 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3; et le lot No 3 a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de large dans le fond sur 118 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2, et 111 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Valmont.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant. La balance, s'il y en a, payable en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et garantie par lien et privilège de vendeur et une hypothèque spéciale, et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 juin—27 28—5 12 19 26 juil—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Six terrains contigus de choix pour y bâtir,

A l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

Succession de John Morgan Hall et Ann Eliza Childs, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 36 849

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hotel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 15 juin 1893, et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Bordeaux, désignés sur un plan d'arpentage et de lotissement par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 11 touche les lots ci avant décrits dans le fond et a 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles et égales. Dans un voisinage s'améliorant constamment, à proximité des chars urbains, ces lots de choix sont convenables pour un ou deux sites à bâtir.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18 juin—18 21 28—5 12 19 juil

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence à deux étages dans le Quatrième district.

No 147 rue St-André, entre Annonciation et Laurel.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Bertha Diefenthal.

No 39,028—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 15 juin 1893, dans la succession ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan,

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Laurel, St-Mary et Annonciation, désigné par le numéro municipal 103. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A sur un plan certifié du voyer fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 24 juillet 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 24 août 1875 et mesurant, au pied américain, quarante-trois pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St-André sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, et le dit morceau est composé du tout du lot No 2, sur un plan annexé à un acte de J. B. Marks, notaire, le 4 avril 1844 et d'une partie du lot No 7 qui touche, sur un plan de G. F. D. mbar voyer, en date du 11 février 1816, déposé à l'étude de G. W. Saltham ancien notaire.

Les améliorations consistent d'une jolie résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, avec allée en fer et de façade en fer, et ayant corridor, chambre de réception, salon double, salle à manger, cuisine, au rez-de-chaussée, et six chambres à coucher, chambres à bain, au premier; galerie devant et derrière à chaque étage, cellier devant et derrière, deux cuves, hangar, remises, écurie, puits artésien, grand jardin avec allée, cour pavée, maison finie, cheminées en marbre et en bois dans les chambres principales.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juin—17 18 21 28—juil 5 12 au 19

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Cottages Résidences,

Encoignure des rues Neuvième et Constance.

Pour être vendus en bloc.

Succession de John Schaefer, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 9 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 juillet 1893, Dossier No 38,877, pour le compte de la succession de John Schaefer, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 125, bornée par les rues Neuvième, Dixième, Magazine et Constance, laquelle mesure 63 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade sur la rue Neuvième de 70 pieds, le tout plus ou moins mesure américaine, d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent—

Cinq cottages en bois, à double corps de logis, connus comme les Nos 579 et 583 rue Constance, et Nos 121, 123 et 125 rue Neuvième, ayant chacun plusieurs chambres et cuisines, citernes, hangars, etc, et rapportant ensemble quelques-uns $25 ou $30 par mois.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera, en outre, les taxes pour l'année courante 1893 et fera un dépôt de 10 0|0 sur les lieux.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 juil—9 16 23 30—août 6 à date

VENTES A L'ENCAN

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 39,466—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

L. J. Morel vs Ses Créanciers.

Beau stock de grocerie de famille, vins et liqueurs, cheval et wagon, comptoirs, étagères, balances, etc. Aussi le privilège du bail non expiré des lieux, du jour de la vente au 17 avril 1894, ou le droit d'occupation.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 25 juillet 1893, à 10 1|2 heures A. M., au magasin No 605 rue St Claude, coin de l'avenue Washington, anciennement Poste, en face du Marché Washington, Troisième District. En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 6 juillet 1893, à moi adressé—

Tout le stock ci dessus décrit, livré par l'insolvable ci-dessus à ses créanciers.

Conditions: Strictement comptant.
15 juil—15 19 23 25

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Droit, Titre et Intérêt à et dans les terrains rue Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Comptes courants.

Aikens Brothers vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 9 août 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1893, dans la susdite affaire, savoir:

1° Divers comptes courants accusés sur un tableau que fourniront les encanteurs le jour de la vente.

2° Tous les droits, titres et intérêts de Chas. A. Aitkens et d'Adrian F. Aitkens, insolvables, dans l'affaire de la maison de Aitkens Bros. vs. leurs créanciers, étant un seizième indivis chacun, à et en la propriété ci-après décrite de quelle propriété, néanmoins, est sujette à un usufruit à vie en faveur de M. Charles L. Aitkens; savoir:

Deux certains terrains avec les améliorations et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet 87, borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Laurel et Constance, désignés par les Nos 3 et 4 sur un croquis pris d'un plan de Pilié & Murray, voyers, en date du 7 mars 1868. Le dits terrains sont contigus les uns aux autres, et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Quatrième sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, et sont formés d'une partie des terrains désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur le premier plan du dit carré dressé par Louis H. Pilié, voyer en date du 10 juillet 1860, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 juil—9 12 19 26—août 2 9

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la Pharmacie établie au coin des rues Carondelet et Poydras.

Fontaine pour soda et tout ce qui y appartient. Vitrines Bail du local. Médicaments, médecines patentées. Boîte pour recevoir les prescriptions de médecins. Moteur électrique et éventail. Meubles de maison, etc.

Succession de Godfrey Borrell

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 39,324.

PAR JNO. H. O'CONNOR — Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 2 juillet 1893, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Hon. dans l'affaire ci dessus mentionnée, le 11 juillet 1893, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, actuellement absent sur un congé, il sera vendu à l'encan—

1° Un bail de Jno B. Schmitt à G. Borrell du local No 17 rue Poydras coin de la rue Carondelet, du 1er octobre 1892 au 30 septembre 1894 à un loyer mensuel de $75.

2° Le contenu de la pharmacie, coin des rues Carondelet et Poydras, consistant en partie de médicaments, médecines patentées, parfumeries toute fontaine pour soda et tout ce qui y appartient —Meubles de maison, etc., le tout d'après un inventaire enregistré à la Cour.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
15 juil—15 16 22 au 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maisons de Résidence avec Magasins à trois Etages dans Le Premier District,

Nos 136 et 142 rue Tchoupitoulas, entre Notre-Dame et Julie.

No 61 rue Girod, entre Commerce et Tchoupitoulas.

Et No 25 Félicité Road, près Religieuse.

Succession de John Hennessey et épouse.

No 32,111—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Vente en Partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans la cause, le 15 juin 1893, et signé le 21 juin 1893 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Julie et Commerce, désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 20 janvier 1845. Ledit terrain mesure au pied américain, 16 pieds 3 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 16 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 1 pieds 7 pouces sur la ligne latérale du côté de la rue Notre-Dame, et 69 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 3.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent la bâtisse en briques à trois étages portant le No 136 rue Tchoupitoulas.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Julie et Commerce, désigné comme terrain No 5 sur le dit plan de W. T. Thompson, terrain mesurant, au pied américain, 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 60 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 4; et 53 pieds 11 pouces de profondeur du côté opposé.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à trois étages connue par le No 140 rue Tchoupitoulas.

3° Un certain lot de terre avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Commerce et Tchoupitoulas mesurant 20 pieds de face plus ou moins à la rue Girod sur une profondeur de 85 pieds plus ou moins ayant une allée en commun pour l'usage avec les autres lots qui touchent au dit lot ouvrant sur la rue Girod.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à trois étages connu par le No 61 rue Girod.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par le Felicity Road, les rues Religieuse et Céleste désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par A. de Armas; le dit lot mesure 36 pieds 7 pouces de face au Felicity Road, 31 pieds de face à la rue Celeste, sur une profondeur de 74 pieds sur No 1 et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse à deux étages connue par le No 25 du Felicity Road.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, sera à un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien du vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de l'enchère, comptant, au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James J. Woulfe notaire.
1er juil—1er 2 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Quatrième District, Nos 460 et 460 1|2 rue St André, coin Bassin, donnant un bon loyer.

Kate Enckeson vs Mme Elisabeth Maguire

No 38,507.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

Vente en partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans la susdite affaire, le 11 juin 1893, et signé le 21 juin 1893, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:

Le cottage double No 460 et 460 1|2 rue St André, coin Bassin, dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St André, Bassin, Joséphine et Laurent. Le terrain est désigné par le No 1 sur un plan annexé à un acte pardevant T. Guyol, notaire le 15 novembre 1876, et mesure 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de façade rue St André, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue Bassin, le tout plus ou moins.

Le cottage est situé dans un quartier bien amélioré, à proximité de tous les agréments, accessible par plusieurs lignes de chemins de fer; il donne un splendide loyer.

Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire.
1er juil—1 25 19 26—août 2

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison.
28avril—3m

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Animaux, voitures, etc.

Thomas Maugan vs ses créanciers.

No 39,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—JEUDI, 27 juillet 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 10 juil et 1893, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la cour ci-dessus, Division D, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, au local coin des rues Carondelet et Berlin—

Trois voitures, 1 wagonnette, 4 chevaux, 4 jeux de harnais, 1 wagon, meubles de maison, un lot de comptes ouverts, 261 actions du Mangan Manufacturing Co., etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.
14 juil—14 15 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique stock en gros de Liqueurs assorties.

Cigares, meubles de bureaux, chevaux, wagons et harnais.

Succession de Jacob Imhof.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39,476.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MARDI, 25 juillet 1893, à 11 h. A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 10 juillet 1893, de l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, actuellement absent sur un congé, au local

No 93 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod.

Brandy, Whiskey, Vins, Cordiaux, Vermouth, Rhum, Genièvre et Bitters en barils et en caisses; cigares, meubles de bureaux, deux chevaux, deux buggies, un wagon et harnais.

Pour être vendu en lots pour satisfaire la demande.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12 juil—12 13 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DES—

Cottages doubles bien situés dans le Troisième District.

Succession de Eva Nuss, veuve en premières noces de Adam Lautenschlaeger, et épouse décédée de A. Delmare.

No 26,315 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 9 août 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, rendu le 31 mai 1893, et signé le 7 juin 1893, et d'un ordre en date du 30 juin 1893, homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 19 juin 1893 dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le joli cottage double Nos 88 et 90 rue St Antoine, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St Antoine, Annette, Moralès et Urquhart, ayant 3 chambres, cabinet et citerne, etc., de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 1 sur un plan fait par P. J. Crocker Jr., en date du 8 juin 1855, ledit terrain mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue St Antoine, sur 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur, ledit terrain forme le coin des rues St Antoine et Urquart. Ledit terrain fait partie du terrain désigné par le No 362 sur un plan original du Faubourg Marigny.

2° Le joli cottage double en bois, nouvellement bâti, Nos 84 et 86 rue St Antoine, situé dans le même district et carré et contigu à la propriété précédemment décrite, ayant 4 chambres, avant allée, citerne, etc. de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 2 sur le plan susmentionné, le dit terrain mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue St Antoine sur 85 pieds 3 pouces et une ligne de profondeur. Le dit terrain fait partie du terrain désigné par le No 362 sur le plan primitif du dit faubourg.

Ces cottages sont situés dans un quartier populeux, en avance par de bons locataires, et constitueront un placement d'argent productif.

3° Le cottage double en bois Nos 99 et 101 rue Congrès, dans le Troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Congrès, Indépendance, Remparts et Bourgogne ayant 4 chambres, cabinets, galerie, avant citerne, etc. Le terrain est situé dans le susdit carré désigné par le No 9, sur un plan de Jos. Pilié, en date du 31 mars 1885, et déposé en l'étude de F. de Armas, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain forme le coin des rues Congrès et Remparts, et mesure, au pied américain 45 pieds 8 pouces de façade rue des Remparts de 98 pieds 9 pouces lignes, entre lignes parallèles. Sur le parcours d'un chemin de fer, à proximité d'églises, d'écoles et d'autres institutions qui rendent la maison désirable comme placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets. Les taxes dues, et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur, en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant au dit prix d'adjudication requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. V. Guillotte, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 juillet—9 15 22 29—août 5 et 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le splendide ilet de terre élevée.

Un des plus grands en ville,

Avenue Carrollton, les rues Salomon, Gasquet et Palmyra,

—PAVÉ DEVANT—

Le demi-ilet de terre qui continue à s'améliorer,

Rue de la Douane, entre David et l'avenue Carrollton.

—ET—

Deux morceaux de terre à la Grande Ile.

Succession de Mme Elizabeth A. Climo.

No 38,376.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau No 14 rue Carondelet — MERCREDI 2 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division E, daté le 26 juin 1893, et d'un ordre supplémentaire, daté le 27 juin 1893, dans la succession mentionnée ci-dessus, les propriétés décrites ci-après à savoir:

1° **Le Splendide Ilet de Terre Elevée**, dans le Premier District de cette ville, subdivisé en quarante et un lots, borné par l'avenue Carrollton, les rues Salomon, Gasquet et Palmyra, mesurant 321 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouces et 6 lignes à la rue Salomon, 499 pieds 6 pouces à la rue Palmyra, et 528 pieds 1 pouce, 5 lignes à la rue Gasquet.

Cet îlet n'est qu'à un block de la rue du Canal, avec une rue pavée devant, et sera un placement profitable. Le terrain est élevé et n'a pas besoin d'être remblayé.

2° **Le demi-ilet de terre qui augmente de valeur**, dans le Deuxième District de cette ville, borné par l'avenue Carrollton les rues David, Douane et Bienville, mesurant 238 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Douane, 134 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue David, et 248 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne du fond. Dans une section qui s'améliore, près des lignes de chars urbains et autres agréments.

3° **Deux morceaux de terre** désignés comme lots 40 et 41, à la Grande Ile, Barataria, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun un arpent de face au Golfe du Mexique, et s'étendant dans le fond jusqu'à la Baie Ouaminda, un mille ou plus sur laquelle ils ont chacun un arpent de face. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La Grande Ile est citée comme ayant la meilleure plage pour les bains sur la côte du Golfe, et pour ses endroits de pêche qui ne peuvent être surpassés. La propriété est près du Krantz Hotel et des résidences de MM. Herwig, Randolph et Kranz.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et exigibles en 1893 au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix sera requis comme dépôt des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. Hero, Esq., notaire, aux frais d'acquéreurs.
1er juil—1 8 15 22 29—août 2

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, No 213 rue St-Louis, près de Marais.

Succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu.

No 38,223—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juin 1893, dans la succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu; il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Marais, Tremé et Toulouse, désigné par le No 2, sur un plan par L. Surgi, le 5 décembre 1848; le dit lot ayant en à la rue St-Louis sur 87 pieds 8 1|2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec le droit d'une allée en commun au fond de la dite propriété, courant à et ouvrant sur la rue Marais. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages bien bâtie et confortable, ayant 6 chambres, cabinets, ayant 4 chambres, etc., deux étages en fond entre sur le côté, 2 citernes, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Davis, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

L'Abeille

Bureaux

NOUV...
SAMEDI

Mandeville,

LE STEAM...

Commencera...

Quittera M... au Dépôt du ... tête de la rue du...

POUR MA... BURG à

Tous les jours ... mercredis)

Au retour, ... à 5 heures A. M. ... tant.

Mandeville, ...

DIMANCHES et ...
DIMANCHES et ...

Prix, chaque ...
Prix les jours d...

Fret reçu tous ... de fer Louisville ... Girod.

W. G. ...

30avril—

COMPAG...

TRANS...

Entre New...

Les magnifiques ... pour le continent ... et lumières élec... 42 de la rivière ... Street, tous les sa...

LA CHAMPAGNE
LA TOURAINE
LA BRETAGNE

Prix de ...

Vin compris ...

Première cabine ... et au-dessus, ...
Deuxième classe ...
Entrepont, $24 ... ?our comprenant ...

Billets, aller et ...

EMMA...

CROMWELL

POUR NEW Y...

HUDSON...
NEW ORLEANS ...
KNICKERBOCKER

partiront de leur ... rue Toulouse.

Assurance de ...

Quart...

Taux et Connaissem... tous les points de ... et de ...

Ces steamers font ... Orléans avec le Texas ... mant la CROMWELL ... LINE entre New Y... Baltimore et les prin... es principaux endr... siane, Nouveau Mexi... Californie, et avec d'a... fer et de steamships ... siane, Alabama et M... Rouge et Mississippi...

Les agréments ... être surpassés.

Pour fret ou passage ...

4 mai—1 an

L'AB...

—DE...

Nouvelle...

JOURNAL ...

—AVEC...

EDITION HE...

PARA...

SAMEDI

—ET...

...tenant toutes ... publiées ... dans l'édition ...

EDITION HE...

Réunissant en un ... toutes les nou... semaine, ... d'abonnés et ... en E...

BUREAUX ET ...

No 73 Rue de ...

ENTRE CONTI ET ...

FEUILLE...

56

HENDRI...

GRAND ROMAN

—PAR—

EMILE RICHE...

TROISIÈME PA...

LES MISERA...

XIV

DEUX COMPLI...

(Suite.)

... est l'institutrice ... du comte de Cla... nc, elle est ... ment distinguée ... vous auriez ... compagne. ... nte à une famille ... n'a pas de famille ... et sa naissance est ... r elle. ... voilà qui la ... encore.— Comment ... Madeleine. ... de fille sans ... vous êtes plus ... ire ! ... parlé devant ... héritage. ... mon cher, ... un million et ... près de deux ... toujours pas ...